www.chaux-de-fonds.ch/mobilite-urbanisme

Mobilité & stationnement

PLAN & INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Ville de La Chaux-de-Fonds offre des possibilités variées et alternatives pour garantir une mobilité appropriée à toutes et tous. Voiture individuelle, covoiturage, transports publics et mobilités douces, à chaque situation et budget **la meilleure stratégie agile, adaptative, responsable et respectueuse !** L'humain & l'environnement, au cœur de nos préoccupations.

Par mon choix du mode de déplacement, **je contribue à rendre la ville plus facile.** Je ne le vois pas comme une contrainte, mais comme **une opportunité !**

ZONE Plan

Centre ville

Cases/lignes bleues au sol

Macaron non valable

Disque de stationnement

Visiteurs ☑

- 1 heure au maximum
- de 8h à 19h
- du lundi au samedi (+ dimanche et jours fériés si indiqué)
- macaron exceptionnel : artisans, maraîchers, médecins et personnel soignant. Tarif et autorisation via le Guichet unique

∇ Marque sur le trait suivant

Parcomètre

Liste

Visiteurs ☑

- durée de stationnement réglementée
- paiement par monnaie, application ou QR TWINT
- tarification et durée de stationnement : indications sur le parcomètre

PARCOMÈTRE

Monnaie ou smartphone :

- Scanner le QR avec le smartphone
- Tourner la roue pour choisir la durée de stationnement
- Appuyer « Continuer »
- Confirmer le paiement

Parking public

Liste

Visiteurs ☑

- tarification et durée de stationnement : indications dans le parking

Plan

Zone urbaine

Cases/lignes blanches au sol

Disque de stationnement

Visiteurs ☑

- 2 heures au maximum
- de 7h à 19h
- du lundi au vendredi

Autorisation de stationnement
Applications ou cartes à gratter

Visiteurs ☑

- 6 HEURES À CHF 8.–
  disponible via le Guichet unique ou Parkingpay
- 1 JOUR À CHF 12.–
  disponible via le Guichet unique, Parkingpay ou carte à gratter
- 1 SEMAINE À CHF 48.–
  disponible via le Guichet unique, Parkingpay ou carte à gratter

APPLICATIONS

- parkingpay
- Guichet unique

LIEUX DE VENTE DES CARTES À GRATTER :

- Caisse communale, Serre 23
- Sécurité publique, Hôtel-de-Ville 1
- Tourisme neuchâtelois, Espacité 1
- Guichet TransN, Place de la Gare
- Coop Pronto
- HEP- BEJUNE, 1er-Août 33
- Musées de La Chaux-de-Fonds
- Kiosques
  - Espacité, Espacité 6
  - Hôpital, Chasseral 20
  - Marché, Place du Marché 1
  - Hôtel-de-Ville, Fritz-Courvoisier 2
  - Chez Rafi, Serre 79

Parking public

Liste

Visiteurs ☑

- tarification et durée de stationnement : indications dans le parking

Parking d'échange

Liste

Visiteurs ☑

- macaron 1 mois / 3 mois / annuel via le Guichet unique
- places réservées aux pendulaires
- autres régimes accessibles, tarification et durée de stationnement : indications dans le parking
- vélospot et transports publics à proximité

Macaron résident·e / pendulaire / entreprise

- stationnement sans limite temporelle en zone urbaine :
  - sur cases blanches
  - sur certaines cases dans les parkings d'échange

Veiller aux mesures de police particulières en contrôlant votre véhicule toutes les 24h. La signalisation fait foi en tout temps.

MACARONS RÉSIDENT·E / PENDULAIRE / ENTREPRISE

Conditions d'obtention :

- être inscrit en résidence principale
- Véhicule immatriculé à son nom
- Commande via le Guichet unique CHF 20.– an
- Commande à la Sécurité publique CHF 25.– an
- Renouvellement annuel par envoi automatique de facture : CHF 15.–

Pendulaire :

- CHF 1'100.–/an

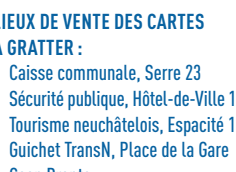

Carte interactive